Page : 1/8

Fiche de données de sécurité acc. to ISO/DIS 11014

Date d'impression : 11/18/2014 Numéro de version 28 Révision: 11/18/2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Deprit Professional 3

· Code du produit: 2299

· Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation Dètachant pour tannis/ taches de fruit

- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:
- · Producteur:

Chemische Fabrik Kreussler & Co. GmbH

Postfach 120454

D-65082 Wiesbaden

· Fournisseur:

Kreussler Inc., 6103 Johns Road Suit 7, Tampa, FL 33634,

Phone 813-884-1499, Fax 813-884-1599,

Internet: www.kreussler.com, e-mail: office-tampa@kreussler.com

· Service chargé des renseignements:

Abteilung TQM

Herr Heiko Schmidt

+49 (0) 611 9271-144

Heiko.Schmidt@kreussler.com

· Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 611 9271-0

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- · Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.
- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul des directives internationales.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

La classification correspond aux publications actuelles des listes de substances internationales et est complétée par des indications tirées de la littérature et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

Se laver soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Page : 2/8

Fiche de données de sécurité acc. to ISO/DIS 11014

Date d'impression : 11/18/2014 Numéro de version 28 Révision: 11/18/2014

Nom du produit: Deprit Professional 3

(suite de la page 1)

· Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:			
97489-15-1	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	Xn R22; Xi R38-41	1,0-5,0%
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Xi R36	1,0-5,0%
77-92-9	acide citrique	Xi R36	1,0-5,0%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau chaude.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Utiliser l'équipement de protection habituel lors des incendies.
- · Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Page : 3/8

Fiche de données de sécurité acc. to ISO/DIS 11014

Date d'impression : 11/18/2014 Numéro de version 28 Révision: 11/18/2014

Nom du produit: Deprit Professional 3

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
56-81-5 glycerol (1,0-5,0%)	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 10* 3** mg/m³
	*mist; **mist, resirable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m³

· DNEL		
97489-15-1 acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium		
Oral	long term/systemic effects	7,1 mg/kg KG/Day (general public)
Dermique	long term/systemic effects	3,57 mg/kg/Day (general public)
		5 mg/kg/Day (Workers)
	short term/local effects	2,8 mg/m³ (general public)
		2,8 mg/m³ (Workers)
Inhalatoire	long term/systemic effects	12,4 mg/m³ (general public)
		35 mg/m³ (Workers)
Effet d'irritation de la peau	long term/local effects	2,8 mg/cm ² (general public)
		2,8 mg/cm² (Workers)

· PNEC		
97489-15-1 acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium		
Aqua	0,004 mg/l (Marine water)	
	0,04 mg/l (freshwater)	
Sediment	9,4 mg/kg (Soil)	
	0,94 mg/kg (Marine water)	
	9,4 mg/kg (freshwater)	

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Page: 4/8

Fiche de données de sécurité acc. to ISO/DIS 11014

Date d'impression : 11/18/2014 Numéro de version 28 Révision: 11/18/2014

Nom du produit: Deprit Professional 3

(suite de la page 3)

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

· Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants

Gants en PVC ou PE

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir

Gants en tissu épais

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

 Informations sur les propriété Indications générales. Aspect: 	s physiques et chimiques essentielles
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
· Odeur:	Caractéristique
	·
· valeur du pH à 20 °C:	3,6
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité à 20 °C:	1,083 g/cm³
· Solubilité dans/miscibilité ave	ıc.
l'eau:	Entièrement miscible
· Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	5 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
	Non determine.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
	(suite page 5)

(suite page 5)

Page: 5/8

Fiche de données de sécurité acc. to ISO/DIS 11014

Date d'impression : 11/18/2014 Numéro de version 28 Révision: 11/18/2014

Nom du produit: Deprit Professional 3

(suite de la page 4)

* 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:

	J	
· Valeurs L	D/LC50 déterminant	es pour la classification:
97489-15-1 acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium		
Oral	LD-50	>2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD-50	>2000 mg/kg (souris)
112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		
Oral	LD-50	3384 mg/kg (rat)
Dermique	LD-50	2700 mg/kg (lièvre)
77-92-9 acide citrique		
Oral	LC-50	11700 mg/kg (rat)
	LD-50	5400 mg/kg (souris) (OECD-Prüfrichtlinie 401)
Dermique	LD-50	> 2000 mg/kg (rat)
	LD-50 Intraperitolea	940 mg/kg (souris)
		725 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

* 12 Informations écologiques

· Toxicité

· Toxicité aqu	· Toxicité aquatique:		
97489-15-1 a	97489-15-1 acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium		
EC-50	9,81 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)		
EC-50 72h	>61 mg/l (Scenedesmus subspicatus)		
LC-50	1-10 mg/l (Zebrabärbling) (OECD 203)		
NOEC (16 h)	600 mg/L (Pseudomonas putida) (DIN 38412 T.8)		
NOEC (56 d)	470 mg/kg (Eisenia fetida) (OECD 222)		
112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			
EC-10 (17 h)	1170 mg/l (Pseudomonas putida)		
EC-50 24h	2850 mg/l (Daphnia magna)		
LC-50 96h	1300 mg/l (Lepomis macrochirus)		
NOEC (96h)	>100 mg/l (Desmodesmus subspicatus)		
77-92-9 acide citrique			
LC-50 16 h	> 10000 mg/L (Pseudomonas putida)		
LC-50 168 h	425 mg/L (Scenedesmus quadricauda)		
LC-50 24 h	1535 mg/L (Daphnia magna)		

Page: 6/8

Fiche de données de sécurité acc. to ISO/DIS 11014

Date d'impression: 11/18/2014 Numéro de version 28 Révision: 11/18/2014

Nom du produit: Deprit Professional 3

(suite de la page 5)

440 mg/L (Leuciscus idus) (OECD-Prüfrichtlinie 203) LC-50 48 h

- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications: Le produit est biodégradable.
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Élimination des déchets selon les réglementations en vigueur dans le lieu, la région, le pays.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

=	
· No ONU · DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA	néant
 Nom d'expédition des Nations unies DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA 	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, TMD, IMDG, IATA	
· Class	néant
· Label	-
· Classe ADN/R:	néant
Groupe d'emballageDOT, TMD, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Non applicable.
· Indice Kemler:	-
· No EMS:	-
· Transport en vrac conformément à l'annexe II d	
la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

(suite page 7)

Page: 7/8

Fiche de données de sécurité acc. to ISO/DIS 11014

Date d'impression : 11/18/2014 Numéro de version 28 Révision: 11/18/2014

Nom du produit: Deprit Professional 3

(suite de la page 6)

* 15 Informations réglementaires

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Sara
- · Section 355 (extremely hazardous substances):

Aucun des composants n'est compris.

· Section 313 (Specific toxic chemical listings):

Aucun des composants n'est compris.

· TSCA (Toxic Substances Control Act):

Tous les composants sont compris.

- · Proposition 65
- · Chemicals known to cause cancer:

Aucun des composants n'est compris.

· Chemicals known to cause reproductive toxicity for females:

Aucun des composants n'est compris.

· Chemicals known to cause reproductive toxicity for males:

Aucun des composants n'est compris.

· Chemicals known to cause developmental toxicity:

Aucun des composants n'est compris.

- · Cancerogenity categories
- · EPA (Environmental Protection Agency)

Aucun des composants n'est compris.

· TLV (Threshold Limit Value established by ACGIH)

Aucun des composants n'est compris.

· MAK (German Maximum Workplace Concentration)

Aucun des composants n'est compris.

· NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)

Aucun des composants n'est compris.

- · Canadien Substances Listings:
- · Canadien Domestic Substances List (DSL):

Tous les composants sont compris.

· Canadien Ingredient disclosure list (limit 0.1%)

56-81-5	glycerol
---------	----------

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

77-92-9 acide citrique

164462-16-2 Alanine, N,N-bis(carboxyméthyl)-, sel de trisodium en eau

7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté

· Canadien Ingredient disclosure list (limit 1%)

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

77-92-9 acide citrique

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité acc. to ISO/DIS 11014

Date d'impression: 11/18/2014 Numéro de version 28 Révision: 11/18/2014

Nom du produit: Deprit Professional 3

(suite de la page 7)

- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

Se laver soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

- · Prescriptions nationales:
- · Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	1,0-5,0

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les indications des positions de 4 à 8 et de 10 à 12 ne concernent pas toutes l'usage normal et l'application correcte du produit (voir informations de produit / notice d'utilisation), elles se réfèrent par contre au dégagement de quantités plus élevées en cas d'accident ou d'incident.

Les indications décrivent exclusivement les exigences de sécurité relatives au(x) produit(s) et correspondent à l'état actuel de nos connaissances.

Même s'ils sont référencés sous le même n° CAS, les tensioactifs non ioniques peuvent avoir des propriétés et des classifications différentes.

· Service établissant la fiche technique:

Abteilung TQM

Herr Heiko Schmidt

+49 (0) 611/9271-144

· Contact: Herr Heiko Schmidt

Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Eye Irrit. 2A: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2A

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

CA/FR —